

# LE LIEN

VIE MUNICIPALE p.3-8



VIE CULTURELLE p.9



VIE ASSOCIATIVE p.10 & 15



VIE SCOLAIRE p.15



VIE EXTRA-SCOLAIRE p.16-17



VIE PRATIQUE p.18-19



VIE INTERCOMMUNALE p.20-22



ÇA C'EST PASSÉ À LASSY p.23



## Dossier

**"Manger des aliments de saison,  
favorise l'équilibre  
de notre alimentation."**

p.11-14

## Edito



Madame, mademoiselle, monsieur,

Comme chaque année, et bien que cela ne soit pas obligatoire pour notre commune, un débat d'orientation budgétaire a eu lieu au conseil municipal du mois de mars.

Le budget de la commune dégage des excédents, le compte de trésorerie est bien doté, la dette est contenue. Il en résulte de bons ratios budgétaires permettant d'envisager les investissements futurs avec sérénité, sans compromettre nos équilibres.

Concernant la réforme des collectivités locales, elle entre désormais dans sa phase opérationnelle avec l'ouverture des discussions sur la carte intercommunale.

Le conseil municipal a ouvert un débat sur cette question il y a une année, faisant ainsi écho à celui lancé au sein de l'ACSOR.

C'est donc après cette longue et sereine réflexion, qui a permis aux conseillers municipaux d'aborder ce sujet parfois complexe, sur ces différents aspects – gouvernance, fiscalité, taille critique, projet intercommunal ... qu'ils ont mis un terme à leurs débats en se prononçant par vote sur leur souhait de voir l'ACSOR conserver son autonomie.

La communauté de communes de Guichen a également voté dans le même sens tout en souhaitant développer des synergies avec ses voisins.

C'est désormais au préfet et à la commission départementale de coopération intercommunale de faire leurs propositions.

A mon sens, il n'y a ni de raisons profondes, ni d'urgence, à modifier notre périmètre intercommunal. Au contraire, il convient de renforcer la coopération entre les communes membres, et de les accompagner dans la prospérité d'une manière harmonieuse.

Effectivement, les pressions, en particuliers immobilières dont les communes de l'ACSOR sont l'objet supposent que nous ayons une vision partagée sur cet aspect, et que nous élaborions et mettions en œuvre une politique commune de développement, par exemple à travers le programme local de l'habitat.

Le Maire

Directeur de la publication	D. LE CHÉNÉCHAL
Rédacteur en chef	V. LE DUC
Comité de rédaction	commission communication
Tirage	600 exemplaires
Impression	Imprimerie CREA PRINT





#### PARUTION DU PROCHAIN BULLETIN

Parution du prochain bulletin du mois de juillet 2011 semaine du **11 juillet 2011**. Les articles pour Le Lien n°113 sont à déposer en Mairie ou à envoyer par e-mail : [adjoint3.lassy@orange.fr](mailto:adjoint3.lassy@orange.fr) pour le

vendredi 06 juin 2011.

La commission demande que les articles soient de 15 à 20 lignes maximum, accompagnés éventuellement soit d'un logo, d'une image, ou d'une ou plusieurs photos. Elle se réserve la décision de faire paraître, de refuser ou de reporter les publications.



## Discours de M. Le Maire prononcé à l'occasion des vœux de la municipalité le 22/01/2011.

Cher amis,

Je suis très heureux de vous accueillir pour ce rendez vous traditionnel et symbolique des vœux

Merci d'avoir répondu à mon invitation et à celle du conseil municipal.

Je présente à chacune et à chacun d'entre vous, mes vœux de santé, de bonheur, d'épanouissement personnel, familial et professionnel. En cet instant, je vous invite à une pensée particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance par la perte d'un être cher. A celles et ceux qui sont dans la souffrance dans la maladie, la solitude, la perte de leur emploi, la peur du lendemain. Cette cérémonie des vœux est pour moi l'occasion de remercier les associations lasséennes et tous les bénévoles, qui donnent de leur temps aux autres. En donnant le meilleur de vous même tout au long de l'année, vous contribuez à donner à notre commune une âme, Vous savez aussi donner l'exemple de la coopération intercommunale si important pour notre avenir en organisant des manifestations en collaboration avec les associations d'autres communes. Le téléthon de 2010, avec les communes de Baulon et de Guignen en est le meilleur exemple. Je voudrais aussi souhaiter la bienvenue aux nouveaux lasséennes et lasséens. Que notre commune devienne la leur, et qu'ils y trouvent la douceur et le calme qui caractérise la vie à Lassy.

Cette année encore, un certain nombre d'initiatives gouvernementales n'a pas manqué d'attirer nos regards. Bien sûr il y a eu la réforme des retraites qui a beaucoup mobilisé, mais ce n'est pas celle qui m'a le plus marqué.

L'une des initiatives qui m'a le plus marqué, qui m'a le plus choqué, a été ce qu'il est convenu d'appeler l'affaire des ROMS. Lancée en plein été à Grenoble, par le président de la république, et faisant la confusion entre les ROMS et les gens du voyage, cette affaire est une véritable transgression républicaine, constituée par la discrimination des français selon leur origine et l'assimilation de l'étranger au délinquant. Cette logique purificatrice, cette illusion mortifère de prise en compte des besoins et des attentes de la nation est un reniement de ses héritages les plus précieux et des intérêts véritables des français.

A cet égard, l'été 2010 fera date. Tous les maires de France sont sensibles aux problèmes de sécurité. Tous les maires de France s'en préoccupent. Mais fort heureusement, la plupart s'efforcent d'y apporter des réponses mesurées et humaines, en s'appuyant en particulier sur les forces de police et de gendarmerie, dont c'est la mission régalienn.

Mais, ne nous y trompons pas. Cette polémique n'a évidemment pas été lancée par hasard. Elle a permis de déplacer le centre d'intérêt des médias, et de reléguer aux seconds rangs les préoccupations quotidiennes des français, et leurs angoisses quant aux incertitudes de l'avenir.

La seconde initiative que j'ai retenue a été l'adoption de la réforme des collectivités locales, qui fait suite à la réforme de la fiscalité locale adoptée en 2009. Rappelez vous, l'année dernière j'avais évoqué cette réforme, et je vous avais fait part de ma préoccupation quant au texte présenté par le gouvernement. Force est de constater que les parlementaires – sénateurs et députés – parmi lesquels il y a de nombreux maires, ont bien perçu les dangers du texte initial, l'ont considérablement modifié, et ont pu ainsi adopter à l'automne dernier une loi, qui fondamentalement, ne remet pas en cause les équilibres locaux. Cette loi, j'en perçois deux objectifs principaux :

- renforcer l'efficacité intercommunale
- renforcer les synergies entre les départements et les régions

Concernant le renforcement de l'efficacité intercommunal, il s'agit dans un premier temps de parachever la carte des regroupements de communes, ce qui est pratiquement le cas en Ille et vilaine. Et dans un second temps, d'ajuster un certain nombre d'intercommunalités présentant des défauts altérant leur efficacité, comme par exemple, celles dont les tailles sont jugées insuffisantes, ou encore celles présentant des discontinuités territoriales.

Concernant le renforcement des synergies entre les départements et les régions, il s'agit de mieux identifier les compétences de chacun, et de limiter les dysfonctionnements avérés ou supposés, comme par exemple la gestion des lycées et des collèges. Bien évidemment, certains points de la loi sont discutables, on pourrait citer les pouvoirs exceptionnels donnés aux préfets dans le cadre de la réorganisation des cartes intercommunales. Il n'en demeure pas moins, qu'à mon sens, cette loi va globalement dans le bon sens, et permettra à terme une modernisation des organisations territoriales. Je sais qu'en tenant ces propos, je suis à contre courant de mes amis politiques. Mais c'est ma conviction profonde, et je suis convaincu qu'ils ne m'en tiendront pas rigueur.

Néanmoins, et contrairement à certains propos, cette réforme ne génèrera pas des économies de masse. Et en tout état de cause, elle ne permettra pas de couvrir la perte des 7 milliards d'euros de recette, suite à la réforme de la fiscalité locale adoptée en 2009, et supprimant la taxe professionnelle. Déjà en 2010, une baisse des recettes communales a été enregistrée. A cela, il convient d'ajouter le gel en valeur des dotations aux collectivités locales, annoncé par le premier ministre dans son discours de politique générale. Ce gel va automatiquement entraîner une diminution des budgets des communes et des communautés de communes.

Or, rappelons le, les collectivités locales ont l'obligation d'équilibrer leurs budgets. C'est donc bien les ménages qui devront en définitive supporter le principal effort, soit par une diminution des services, soit en supportant des hausses d'impôts, soit les deux à la fois.

Ce gel des dotations est justifié par l'impérieuse nécessité d'assainir les finances publiques de l'état, et en particulier, de contenir voire de diminuer la dette souveraine de la France. Je comprends parfaitement cet objectif, et en toute

confiance, je vous le dis, j'y souscris.

Néanmoins, l'effort nécessaire de redressement des comptes publics, s'il doit être supporté par tous, doit l'être également à la hauteur des moyens de chacun. Ce n'est pas aujourd'hui la politique qui est conduite. La diminution des ressources des collectivités locales va inéluctablement entraîner à terme des difficultés dans certains secteurs économiques, en particulier dans le bâtiment.

Il est important de rappeler, que près des trois quart des investissements publics sont effectués par les collectivités locales. En compressant leur capacité d'investissement, tôt ou tard, cette politique outrancière d'orthodoxie budgétaire, aura une répercussion sur l'activité des entreprises, et par conséquent, conduira à une augmentation du chômage. Et ce sera alors, vers les communes et vers les communautés de communes que se tourneront naturellement les citoyens.

La communauté de communes, je vous le disais tout à l'heure est au cœur de la réforme des collectivités locales.

Une réforme, c'est toujours un moment particulier et favorable pour remettre en question certaines de nos certitudes ou de nos habitudes.

C'est la raison pour laquelle, l'ACSOR, à l'initiative et sous l'autorité de son président Monsieur Appéré, a engagé une réflexion sur la forme et les actions qu'elle entend mener. Cette réflexion s'articule autour de trois axes, l'un économique, le second consacré aux services aux habitants et le troisième à l'équilibre démographique et social. Ce grand débat lancé au sein de l'ACSOR orientera les politiques qui seront appliquées dans les prochaines années.

En définitif, il s'agit de répondre à la question suivante :

Souhaitons nous une intercommunalité orientée vers une politique de services à la population, comme par exemples les transports, la petite enfance, ou la jeunesse, ou plutôt une politique d'investissements, comme par exemple la construction d'une piscine.

Ce qu'il est important de comprendre, c'est qu'il faudra effectuer un choix entre ces deux options majeures.

Les deux politiques ne pouvant pas être concomitantes, ne serait ce que pour des raisons financières. Mais au delà de ces aspects financiers, c'est un véritable choix quasi philosophique de ce qui contribue au bien être.

Enfin, cette réflexion menée au sein de l'ACSOR nous conduit également à s'interroger sur l'opportunité d'une intégration plus importante des communes. C'est à dire de l'opportunité de transférer des compétences de la commune vers l'intercommunalité.

Ces transferts de compétences, s'ils ont lieu, seront des charges supplémentaires pour l'ACSOR, qu'il conviendra de compenser par une diminution des versements de solidarité intercommunaux.

Je ne suis pas par principe opposé à ce scénario, d'autant plus qu'il permettrait de stabiliser les dotations perçues par l'ACSOR.

Néanmoins, j'observe que les communes sont toutes dépendantes à plus de 40% de l'ACSOR, concernant leur capacité d'investissement. Il convient donc d'être très prudent, sur ces diminutions de versements qui devront être parfaitement compensées par des transferts de charges. Sinon, certaines communes pourraient se retrouver immédiatement dans une situation délicate.

L'année 2010, a été aussi pour Lassy une année assez soutenue.

Le commerce partagé, baptisé «l'échoppe du canut» a été finalisé. Je rappelle que ce projet, et en particulier la réfection du bâtiment qui fait parti du patrimoine de Lassy, n'a été permis que grâce à l'aide du département et de la communauté de communes à travers le contrat de territoire. Il convient aussi de noter que la Région, à travers le contrat de pays a contribué à faire aboutir ce projet. Qu'ils en soient tous remerciés.

Ce commerce partagé permet d'offrir aux lasséens la possibilité de s'approvisionner au plus près de chez eux, de produits de grande qualité, et à des prix tout à fait concurrentiels par rapports aux commerces et enseignes du canton, comme le montre le tableau comparatif édité dans le dernier bulletin municipal. Maintenant, il s'agit de pérenniser cet équipement et Monsieur Noël, 1<sup>er</sup> maire adjoint, reste très attentif sur ce dossier.

Il est à noter que Madame Le Duc, maire adjointe, prépare activement l'ouverture d'une galerie d'art dans l'espace de la mezzanine, «permettant ainsi de faire cohabiter les deux cultures».

La structure de halte garderie, concernant la petite enfance, a ouvert ses portes sur la commune de Goven.

Son fonctionnement intercommunal comprenant Goven, Baulon et Lassy ne pose pas à ma connaissance de problème particulier, et est suivi pour notre commune par Madame Gaudiche, maire adjointe.

Je rappelle que la communauté de communes nous apporte un aide substantielle sous la forme d'un fond de concours à la petite enfance.

Dans le cadre des dépenses à caractère social, il est à noter également les participations de Lassy versées à la maison de l'enfance «les petits mousses» située sur la commune de Guichen, et au centre aéré des Bruyères sur la commune de Bréal. Je précise sur ce dernier point que la commune de Lassy a accepté d'intégrer la notion de quotient familial, dossier suivi par Madame Le Duc.

Le projet du restaurant municipal est désormais entré dans sa phase opérationnelle.

Conformément à la programmation, les appels d'offres ont eu lieu au dernier trimestre 2010. Nous avons reçu plus de 100 réponses pour les 14 lots. La notification du lot concernant le cuisiniste a été effectuée au mois de décembre dernier, ce qui a permis d'obtenir une subvention au titre de la dotation globale d'équipement. Les autres lots sont tous fructueux et montrent que les objectifs de coûts devraient être tenus.

Monsieur Besneux, maire adjoint apporte les derniers ajustements nécessaires, pour une présentation au prochain conseil municipal, et un commencement des travaux les semaines suivantes.

La construction devrait durer environ 12 à 13 mois.

Concernant son fonctionnement, les études de mutualisation de la préparation des repas avec la commune de Baulon

pourraient être initiées vers la fin de cette année.

J'attache beaucoup d'importance à cette action de mutualisation, que je vois comme un symbole supplémentaire de la coopération intercommunale.

Au cours de l'année, des travaux ont été effectués sur le réseau d'eau.

Ces travaux rendus nécessaires par la vétusté d'une partie du réseau permet aussi d'aborder l'extension de l'urbanisation dans de bonnes conditions. Des travaux de renforcement du réseau électrique ont également été nécessaires, en particulier par le remplacement du transformateur situé près des services techniques.

D'autres opérations de ce type sont programmés pour cette année.

Dans le domaine culturel, Madame Le Duc, en collaboration avec les associations, a reconduit en 2010 un événement festif sur le thème des jeux de bois. La volonté étant de pérenniser cette opération, elle sera donc réitérée en 2011.

En 2011, outre la construction du restaurant municipal, et des opérations d'urbanisme, d'importants travaux de voirie sont projetés. Il s'agit de l'aménagement de la rue de la Touchette. Les appels d'offres pour la maîtrise d'œuvre sont achevés, et seront présentés au prochain conseil municipal.

Suite aux travaux sur le réseau d'eau, la route allant de «l'Olivrais» au carrefour des «Quatre vents» va faire l'objet d'une réfection totale. Les travaux de préparation du jardin public rue du «Pâtis du bourg» vont commencer au début du mois de février. La définition du jardin n'est pas encore finalisée. Néanmoins, je souhaiterais une mise en service du jardin pour la fin du printemps.

Par ailleurs, plusieurs interventions liées à la sécurité routière seront menées, en particulier concernant le lotissement du « Pâtis du bourg » et des voies adjacentes, ainsi que l'entrée de la commune en venant de Guignen.

Enfin, sous l'autorité de Madame Le Duc, une réflexion sera menée sur la jeunesse, et les offres d'activités possibles.

Concernant les projets d'urbanisme, Les travaux de viabilité du lotissement du «clos de la Noé» sont terminés.

Tous les lots ont trouvés preneurs, et les premières maisons sont en construction. Les premiers habitants sont attendus avant l'été prochain.

Pour la ZAC, l'objectif 2010 n'a pas été atteint. A la fin de l'année 2009, j'étais convaincu qu'enfin ce dossier allait aboutir pour un début de réalisation en 2010. Je rappelle que ce projet constitue le schéma majeur d'aménagement de la commune pour les dix années qui viennent. Le contexte économique général et la complexité juridique de ce dossier n'ont pas permis de respecter l'échéancier.

Quoiqu'il en soit, ce projet est important pour le Commune, et la Municipalité souhaite que sur ce dossier des accords soient trouvés avec les aménageurs dans les mois qui viennent. Que ce soit sous la forme d'une ZAC ou sous une autre forme qui garanti les intérêts de Lassy.

Voilà, les prévisions de l'année 2011.

Les objectifs sont posés, et j'espère que la plupart seront tenus.

Je vous renouvelle mes vœux pour cette nouvelle année, une année de bonheur pour vous, pour vos proches, un bonheur partagé.

A vous toutes et à vous tous, Bonne Année 2011 !

## Comptes Rendus des Conseils Municipaux

*Les comptes rendus complets des réunions sont disponibles à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la commune.*

### Principales délibérations adoptées par le conseil municipal du 4 mars 2011

#### • **Marché public : rue de la Touchette**

Une consultation des entreprises ayant pour objet un marché de travaux « ASSISTANCE A LA MAÎTRISE D'OUVRAGE ET MAÎTRISE D'ŒUVRE - REALISATION DE TROTTOIRS » pour l'aménagement de la rue de la Touchette de Lassy, a été effectuée du 30 novembre au 23 décembre 2010. Celle-ci a été faite par voie de presse, Ouest-France, affichage en mairie, et diffusion sur le site internet de Lassy.

La commission d'appel d'offres (CAO) s'est réunie une première fois le mercredi 12 janvier 2011 en mairie pour effectuer l'ouverture des plis.

Six entreprises ont déposé une offre, chacune dans les délais définis dans le règlement de consultation. Les six offres sont déclarées recevables.

La commission d'appel d'offres s'est réunie une seconde fois le lundi 17 janvier 2011 en mairie pour effectuer l'analyse des offres et le choix du titulaire du marché retenu.

En conséquence, la C.A.O. propose au conseil municipal la société ADAO Urbanisme ayant obtenue le meilleur classement, elle est proposée comme titulaire du marché, pour un coût de 8 000,00 € H.T.

#### • **Intercommunalité : La Pierre Blanche**

L'article en date du 15 janvier 2011 paru dans Ouest-France rapporte la décision de l'UGECAM Bretagne-Pays de Loire de transférer l'Unité de Soins de Suite et de Réadaptation implantée sur la Commune de Bourg des Comptes

au lieu-dit la Pierre Blanche vers la commune de Chantepie. Cette décision est en complète contradiction avec la politique annoncée de maintien de services de proximité, tout spécialement en matière de soins.

La commune de Lassy soutient la volonté du personnel, des élus locaux et départementaux, des usagers de maintenir l'unité de soins de la Pierre Blanche sur le territoire du pays des Vallons de Vilaine, et en particulier sur la commune de Bourg-des-Comptes où se situe déjà l'actuel centre de soins.

Par ailleurs, on note que ni les transports, ni la disponibilité de foncier constructible ne présentent de problèmes particuliers pour la commune de Bourg-des-Comptes.

Enfin, ce sont près de 80 agents résidant pour la plupart autour de l'établissement, qui devront augmenter chaque jour leur temps de trajet. Le conseil municipal de la commune de Lassy conteste vigoureusement l'objectif de rentabilité poursuivi par l'UGECAM pour défendre un service public de santé de qualité et de proximité, et fait part de sa détermination pour défendre cette position.

## • Finances : Débat d'Orientation Budgétaire

Les communes comme Lassy qui comptent moins de 3 500 habitants n'ont pas l'obligation de réaliser un débat d'orientation budgétaire. Néanmoins, pour apporter au Conseil municipal le meilleur éclairage possible avant le prochain vote du budget, la municipalité a décidé de renouveler l'organisation de ce débat pour l'année 2011.

Voici les principales dépenses d'investissement qui ont été proposées pour l'année 2011 :

Restaurant scolaire	1 200 000,00 €
Voirie (trottoirs rue de la Touchette, Réfection route de la Barbaïs)	180 000,00 €
Aménagement du bourg	10 000,00 €
Terrain des sports (Lisse métallique)	10 000,00 €
Jardin public	10 000,00 €
Archives de la mairie	5 000,00 €
Jeux cour de l'école	9 000,00 €

## • Intercommunalité : Avenir de l'ACSOR

Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, un débat a été ouvert en mars 2010 au sein du Conseil Municipal de Lassy quant au devenir de la Communauté de communes à laquelle appartient Lassy. Ce débat faisait écho au débat ouvert sur ce sujet au sein de la Communauté de commune du canton de Guichen (ACSOR).

A la session de l'automne 2010, le parlement a voté la loi sur la réforme des collectivités territoriales, faisant suite à la réforme de la fiscalité locale votée précédemment. Conformément au souhait du Gouvernement, cette réforme a parmi ses objectifs, la consolidation des intercommunalités afin de s'appuyer sur ces dernières pour mettre en œuvre les politiques de proximité. Pour cela, les Commissions Départementales de Coopération Intercommunales (CDCI) ont été renouvelées ces dernières semaines. Elles devront se pencher sur les cartes de ces intercommunalités, et faire des propositions avant la fin du printemps.

### 1.1 L'AGGLOMERATION « RENNES METROPOLE »

Concernant le département d'Ille-et-Vilaine, l'agglomération de Rennes effectue de fortes pressions sur l'ensemble des communes et intercommunalités se trouvant sur ses frontières, pour que ces dernières rejoignent l'agglomération.

Ces pressions s'effectuent, soit directement, soit par voix de presse comme il a été constaté ces dernières semaines. Initialement, l'objectif de l'agglomération de Rennes était d'atteindre le nouveau statut de « métropole ». La loi ayant porté l'accès à ce statut à une population de 500 000 habitants, l'objectif est inatteignable dans les années qui viennent. Le nouvel objectif de l'agglomération est désormais d'atteindre le statut de communauté urbaine. Ce statut est accessible aux EPCI rassemblant au moins 450 000 habitants.

### 1.2 LA COMMUNAUTE DE COMMUNE DE GUICHEN – ACSOR

La communauté de communes de Guichen (ACSOR) est constituée des 8 communes du canton (Baulon, Bourg-des-Comptes, Goven, Guichen, Laillé, Lassy, Saint-Senoux), avec une population d'environ 25 000 habitants.

L'ACSOR, comme la plupart des communautés de communes a su se forger au cours des ans, une identité, et mettre en place une gouvernance.

Par ailleurs, au sein du Pays des Vallons de vilaine, l'ACSOR et MVS (la communauté de communes de moyenne vilaine et semnon), ont appris à se connaître et à élaborer des projets en commun. A cet égard, le schéma de cohérence territorial (SCOT) est un bon exemple, mais aussi le partage de charges pour des missions particulières, comme par exemple le chargé de mission économique, employé à 50% par chacune des communautés de communes.

### 1.3 PROBLEMATIQUES

La Communauté de communes du canton de Guichen est confrontée aux problématiques suivantes :

- ✗ L'étroitesse de son périmètre
- ✗ L'attractivité par rapport à Rennes Métropole

#### *1.1.1. L'étroitesse de son périmètre*

Quand on évoque l'étroitesse du périmètre, il s'agit plus de considérer la population, que l'étendue géographique. Une population de 25 000 habitants ne permet pas de faire à terme une politique ambitieuse d'équipements ou de services. Et même si l'on considère les projections du SCOT qui porterait la population vers les 30 000 habitants dans les 10 années qui viennent, le périmètre reste trop faible. Par ailleurs, il faut désormais mieux prendre en compte l'impact du nombre d'habitants, compte tenu de la prochaine mixité de la fiscalité de l'ACSOR. Bien que beaucoup

s'interroge sur la taille optimale en termes de population d'une communauté de communes.

Néanmoins, il semblerait que les entités (communes ou communautés de communes) d'une taille d'environ 50 000 habitants se développent plus rapidement que les structures de plus petites tailles.

### **1.1.2. L'attractivité par rapport à Rennes Métropole**

L'un des principaux paramètres que l'on peut retenir pour définir l'attractivité d'une commune par rapport à Rennes Métropole peut être le nombre de personnes y exerçant son activité professionnelle.

➤ Ce nombre est de 70% sur le périmètre de l'ACSOR.

➤ D'autres paramètres peuvent entrer en compte pour l'évaluation du niveau d'attractivité, comme :

✗ la fréquentation des services de Rennes métropole (services culturels, commerciaux)

✗ la distance en temps d'accès à Rennes métropole

## **1.4 LES SCENARIOS POSSIBLES**

Globalement on peut définir trois scénarios principaux :

✓ Le statu quo

✓ Le rapprochement de Rennes métropole

✓ La modification du périmètre de la communauté de communes

### **1.1.3. Le statu quo**

Cette possibilité consiste à ne pas modifier la Communauté de communes, et à accompagner au mieux les changements qui interviendront avec les réformes des collectivités locales et de la fiscalité.

Si l'on compare l'ACSOR à de nombreuses communautés de communes, y compris en Ille-et-Vilaine, elle a une dimension nettement au dessus de la moyenne nationale et donc pourrait très bien se contenter de ce scénario (moyenne nationale des ComCom ~ 11 000 habitants). Par ailleurs, l'ACSOR est homogène, ne présente pas de discontinuité territoriale, et peut faire valoir une certaine identité de bassin de vie centré sur Guichen.

Enfin, ce scénario présente l'avantage de rester parfaitement maître de son destin, avec un minimum d'incertitudes.

Par contre, le développement des infrastructures et des services ne pourront s'effectuer que lentement, compte tenu des ressources relativement faibles de l'ACSOR. Les ambitions pour le territoire seront par la même passablement réduites.

### **1.1.4. Le rapprochement de Rennes métropole**

Le rapprochement de Rennes métropole pourrait s'effectuer sur tout ou partie de l'ACSOR. Aujourd'hui, seule la commune de Laillé envisage cette hypothèse et a pris une délibération dans ce sens au mois de février 2011.

#### **Extrait article de presse :**

*« Dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, le conseil municipal a émis un vœu lors de sa séance du mardi 22 février. Le préfet demande aux collectivités de se prononcer sur l'intercommunalité, et au final, c'est lui qui décidera. Cette réforme, ce n'est pas nous qui l'avons mise sur la table, rappelle le maire, Pascal Hervé. Mais dans le cadre de cette obligation de réflexion, nous avons souhaité rencontrer les habitants, lors de la réunion publique du 4 février. Nous voulons aussi obtenir des informations financières précises auprès de l'AMF, l'association des maires de France, dans le cas d'un rattachement à l'agglomération rennaise. Ces informations nous seront fournies en juin. Mais les délais imposés par la préfecture sont courts. Elle présentera une carte provisoire de l'intercommunalité en avril. Le conseil a donc décidé de demander au préfet d'Ille-et-Vilaine un statu quo, en attendant d'obtenir suffisamment d'éléments. Il faut nous laisser le temps d'avoir une réelle objectivité dans ce débat. Le texte, qui sera transmis au préfet, a été adopté par le conseil. Une voix manquait pour un passage à l'unanimité.*

Une nouvelle réunion publique aura lieu prochainement. Des élus de la Communauté de communes du Val d'Ille seront invités. Ils se sont prononcés contre le rattachement à Rennes Métropole. D'ici là, l'ACSOR, Communauté de communes du canton de Guichen, aura également présenté son nouveau projet d'intercommunalité. »

### **1.1.5. La modification du périmètre de la communauté de communes**

La modification du périmètre de la ComCom consiste à envisager le rapprochement avec d'autres ComCom voisines. Lors du dernier conseil communautaire, l'ACSOR a voté l'approbation du projet présenté par le Président, en apportant une précision sur la possibilité d'une réflexion d'un rapprochement vis-à-vis de Moyenne Vilaine et Semnon.

## **1.5 LE PROJET DE L'ACSOR**

Le projet de l'ACSOR s'appuie sur une ambition :

« Affirmer l'identité du territoire au sein du bassin rennais »

Cette ambition marque bien d'une part le souhait de l'ACSOR d'exister en tant que tel, et d'autre part de ne pas nier son appartenance au bassin d'influence de Rennes.

Le projet se décline en trois axes principaux :

✗ Une économie durable

✗ Des services répondant aux besoins des habitants

✗ Une offre de logements et de transports pour l'équilibre démographique

Le Conseil Municipal se déclare en accord avec le projet communautaire et est disposé à envisager de nouveaux transferts de compétences. Le Conseil municipal souhaite que l'ACSOR conserve son autonomie et que l'ACSOR propose à MVS d'étudier le développement de plus de synergie entre les deux communautés de communes



## Principales délibérations adoptées par le conseil municipal du 26 mars 2011

### • Marchés publics : Restaurant municipal – Attribution de lots

Suite à un appel d'offre pour le projet de construction d'un restaurant municipal, une consultation des entreprises pour les lots travaux a été effectuée du 5 novembre au 10 décembre 2010.

La commission d'appel d'offres s'est réunie une première fois le vendredi 10 décembre 2010 en mairie pour effectuer l'ouverture des plis. Puis une seconde, le jeudi 24 mars 2011 en mairie afin d'étudier les différentes candidatures.

Le Conseil municipal a décidé de suivre les résultats de la commission d'appels d'offres en désignant :

- l'entreprise SAUVAGER, pour un coût de 64 543,09 € H.T., comme titulaire du lot n°1 : VRD du marché ;
- l'entreprise CGR, pour un coût de 154 391,15 € H.T., comme titulaire du lot n°2 : Maçonnerie du marché .

### Formation professionnelle

La municipalité a choisi d'investir dans la formation de son personnel communal. En 2009, une première session des gestes de secours avait été proposée aux agents, qui avait été plébiscitée. Aujourd'hui, la commune de LASSY s'inscrit dans une démarche de partenariat multi collectivités sur le territoire intercommunal du canton de Guichen. Ainsi les formations proposées aux fonctionnaires, avant tout, se rapprochent de leurs lieux de travail et permettent aux collectivités mutualisées de pondérer les coûts d'organisation des sessions. Le premier rendez-vous, dans ce nouveau cadre, a pu rassembler 12 agents des services techniques des communes les 10 et 11 mars dernier. Le thème portait sur la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique et à l'ergonomie, « Gestes et postures », notamment pour éviter les problèmes des dos.



Service Technique de Lassy  
Mise en situation « Gestes et postures »  
M. Pierrick PERSAIS, Responsable,  
M. Serge BERTHAUD, M. Philippe BAUDU



Stagiaire  
Mlle Sandrine RAFANOMEZANTSOA  
Formation PREMICOLO du CDG 35

Par ailleurs, LASSY s'investit également dans la transmission des savoirs en recevant des stagiaires dans sa structure. Chacun des services accueille des étudiants ou des personnes en définition de leur projet professionnel afin de leur faire bénéficier de connaissances et compétences professionnelles. Les services administratifs de Lassy vous présentent Made-moiselle Sandrine RAFANOMEZANTSOA qui est en formation avec le CDG 35 pour se préparer au métier de secrétaire de mairie. C'est une formation proposée en alternant cours théoriques et stages pratiques, le programme d'apprentissage étant riche et dense. Mlle RAFANOMEZANTSOA est présente sur notre commune du 22 mars au 17 juin 2011.

### Travaux

#### • Démolition rue du Pâtis du bourg

Les travaux d'aménagement du futur jardin public ont commencé. Après la démolition de la maison située au 1 rue du pâtis du bourg, le terrain a été nivelé et engazonné. Le groupe de travail en charge de ce dossier travaille actuellement sur les aménagements de ce futur jardin.



#### • Terrain des sports

La municipalité a adopté lors du débat d'orientation budgétaire, la décision de remplacer la lisse en béton qui entoure le terrain de football en herbe, par une lisse métallique tubulaire. En effet par souci de sécurité, il est devenu nécessaire de procéder à ce changement.

Concernant les vestiaires du terrain des sports, après avoir procédé au nettoyage des joints du carrelage des douches, et refait les peintures des plafonds, il est prévu d'effectuer les peintures des boiseries intérieures, renforcer la VMC et d'installer de nouveaux radiateurs.

Le terrain en herbe a été roulé et la commune a loué un aérateur de sol afin d'aplanir le terrain.

### Visite de l'exploitation de M et Mme MICHEL



C'est presque au complet que le conseil municipal, répondant à une invitation, a visité l'exploitation de M et Mme MICHEL. C'est avec attention que les élus municipaux ont écouté les explications, de M MICHEL, sur le cheptel (notamment les modes de sélection des animaux pour la reproduction, l'alimentation du bétail...) et visité les différents bâtiments abritant les animaux, le matériel agricole et l'alimentation pour le bétail. Cette matinée enrichissante s'est terminée autour d'un verre de l'amitié.



# LA VIE CULTURELLE

## Evènement culturel annuel 2011

### • Le SAMEDI 28 MAI 2011 ?



C'est un jour comme un autre me direz-vous, et bien **NON** car à LASSY un évènement culturel est organisé conjointement avec la municipalité, la bibliothèque et des associations Lasséennes autour des Arts de la rue. Des artistes vont venir envahir les rue du centre bourg et mettre de la vie aux couleurs des arts. C'est une journée consacrée aux petits comme aux grands qui se déroulera de 16h à 1h sur la place Saint Martin. Clowns, jongleurs, ménestrels, musiciens vont nous enchanter. Ils vont nous emmener, les uns après les autres, quelques instants avec eux dans le monde de l'imaginaire et des arts de rue. De jeunes musiciens animeront un apéro concert à partir de 19h et accompagneront tous ceux et celles qui partageront le repas champêtre. Et pour ne pas se quitter sur une note de "trop peu" une soirée dansante animée par un DJ nous fera danser "jusqu'au bout de la nuit..."

Alors qu'en dites-vous, **SAMEDI 28 MAI 2011 à LASSY, une journée comme les autres ? NON, alors réservez dès à présent cette date et venez partager cet évènement seul, en famille, avec des amis...**

## Bibliothèque municipale

Anne Debray et toute son équipe de bénévoles vous accueillent :

La bibliothèque est ouverte :

Le mardi (hors vacances scolaires) de 16h30 à 18h00

Le mercredi de 15h00 à 18h00 - Le samedi de 10h00 à 12h00



## Cinéma Le Bretagne

Séances du 16 avril au 1<sup>er</sup> mai 2011



TITREUF A partir de 6ans	France	Animation	Sam 16 à 21h00 Dimanche 17 Avril à 15h00	1h27
FIGHTER Ado et adulte	USA	Drame	Sam 16 à 21h00 Dimanche 17 Avril à 15h00	1h53
Les aventures de PHILIBERT Capitaine puceau Ado et adulte	France	Comédie	Jeu 21 à 20h30 Ven 22 et Sam 23 à 21h00 Dimanche 24 Avril à 15h00	1h43
WE WANT SEX EQUALITY (VOST) Ado et adulte	Grande Bretagne	Comédie	Ven 22 et Sam 23 à 21h00 Dimanche 24 Avril à 15h00	1h53
LES YEUX DE SA MERE Ado et adulte	Belgique, France	Drame	Jeu 28 Avril à 20h30 Ven 29 et Sam 30 à 21h00 Dimanche 1er Mai à 15h00	1h45
WINTER'S BONE Ado et adulte	USA	drame, aventure	Jeu 28 Avril à 20h30 Ven 29 et Sam 30 à 21h00 Dimanche 1er Mai à 15h00	1h40

Tarifs : 5.00 euros - Carte de 10 entrées : 41.00 euros - Infos au 02.99.57.31.31 - Site internet : [www.cinebretagne.fr](http://www.cinebretagne.fr)

## Espace Galatée



Titre	Compagnie	Séance	Durée
PUPPETS SHOW A partir de 3 ans	LABEL Caravan- Ciné concert	Samedi 23 avril à 16h00 au cinéma Le Bretagne	40 minutes
PETITE TERRE Jusqu'à 5 ans	Artamuse (théâtre)	Dimanche 29 mai à 11h00 et 16h00	30 minutes

Renseignements et réservations au 02.99.57.32.57

## 20<sup>ème</sup> édition du salon des arts de la ville de Guichen

La commune de Guichen présente du 14 au 22 mai 2011 la 20<sup>ème</sup> édition de son salon des Arts. Cette manifestation se déroulera au centre culturel Espace Galatée. Durant une semaine, le salon des Arts habite la ville, met en place des échanges avec les radio, écoles, associations, favorise les rencontre et les débats.

Centre culturel Espace Galatée - rue du Commandant Charcot - tél. : 02 99 57 32 57 - fax : 02 99 57 07 44  
[espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr](mailto:espacegalatee@ville-guichenpontrean.fr)

Horaires - exposition ouverte au public - du lundi au vendredi, de 10h à 12h et de 14h à 18h - samedi de 10h à 19h (journée continue) et le dimanche de 10h à 12h et de 15h à 19h - ENTREE LIBRE



# LA VIE ASSOCIATIVE

## Club des Ajoncs

Club des Ajoncs de Lassy



### Manifestations d'avril à juillet 2011 :

- 1 - Club tous les 2, 4 et 5 jeudi du mois (marche, belote, palets suivi d'un goûter)
- 2 - Le 29 avril 2011 : concours cantonal de belote
- 3 - Le 26 mai 2011 : repas annuel du Club à Concoret
- 4 - Le 9 juin 2011 : sortie pique-nique au Lac aux Duacs à Ploërmel
- 5 - Le 20 juin 2011 : concours cantonal de palets
- 6 - Le 12 juillet 2011 : sortie restaurant du Club à Poligné

## Association le Pont de Pierres



### Contact pour participer aux activités ou en savoir plus :

Présidente : 02.99.14.26.44 – 06 10 97 03 65  
Secrétaire : 02.99.42.01.75



Danielle Albrech  
lors de son exposé

Soirée « Ménage au naturel » du vendredi 19 novembre : des participants très intéressés. Une trentaine de personnes ont répondu présentes à la soirée « Ménage au naturel » animée par Danielle Albrech, membre du bureau de l'association. « Ménage au naturel » ? Est-ce une tendance, une nouvelle mode ? Pourquoi la presse en parle autant ? Danielle Albrech a présenté son expérience et sa démarche. Quotidiennement nous utilisons dans nos foyers des produits d'entretien « conventionnels » qui polluent et rejettent, dans l'air que nous respirons, des molécules chimiques. Après un tour d'horizon de cette catégorie, une

présentation des produits écologiques ou naturels a été faite. Pour finir, Danielle a parlé des propriétés du bicarbonate de soude et des huiles essentielles.

Des recettes ont été données pour fabriquer des produits « maison ». Chaque participant a pu repartir avec un petit fascicule, résumant le contenu de cette présentation, et de la documentation.

Merci à Danielle pour le travail réalisé.



Echanges avec les participants

### • 1<sup>er</sup> trimestre 2011

Pour les randonnées, les RV se font Place Saint-Martin à Lassy

Février Samedi 19 - 13 h 30 Randonnée

Mars Samedi 27 - 17 h 00 Salle Joseph Legendre

ASSEMBLEE GENERALE

- Un diaporama de Gérard Vigne est revenu sur les activités de l'année 2010.
- Le calendrier des activités de 2011 a été présenté.

### • Activités du Pont de Pierres pour l'année 2011

Contact : Monique VIGNE au 02 99 14 26 44 (semaine) ou 06 10 97 03 65

Mois	Activités
<b>Avril</b>	
Samedi 2 avril - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Balisage - Nettoyage
Jeudi 14 avril - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral (pour les quatre cours, inscription en début d'année)
Samedi 16 avril - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée + Goûter : Saint-Senoux sur un chemin d'interprétation
<b>Mai</b>	
Samedi 14 mai - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée + Goûter
Jeudi 26 mai - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
<b>Septembre</b>	
Samedi 24 septembre - 8 h 00 - Place Saint-Martin	Randonnée à Cancale - visite de la Malouinière du Puits Sauvage à St-Malo
	Dîner auberge de La Porte à Saint-Jouan-des-Guéréts
	Inscription obligatoire pour le samedi 27 août
<b>Octobre</b>	
Jeudi 13 octobre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral
Dimanche 16 octobre - 08 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée + Déjeuner
<b>Novembre</b>	
Samedi 5 novembre - 9 h 00 - Place Saint-Martin	Balisage/nettoyage
Samedi 19 novembre - 13 h 30 - Place Saint-Martin	Randonnée + Goûter
<b>Décembre</b>	
Jeudi 8 décembre - 20 h 00 - Salle J. Legendre	Art Floral

# "Consommer avec la saisonnalité, rime avec bonne santé."

« Manger des aliments de saison, favorise l'équilibre de notre alimentation. »

Aujourd'hui il existe le Programme national nutrition santé (PNNS). Ce programme vise à améliorer la santé des Français en jouant sur un de ses déterminants majeurs, la nutrition. Il amène la France à une situation innovante dans le domaine de la prévention nutritionnelle des maladies chroniques et de l'optimisation de l'état de santé. Les détails de ce programme sont accessibles sur le site du ministère de la Santé ([www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr) : cliquer sur «les dossiers» puis sur «N» et enfin sur « Nutrition ».)

Le PNNS est une priorité de Santé Publique en France depuis ces dernières années. Outre les enjeux humains, sociaux et économiques il existe des liens particuliers entre l'alimentation et la santé. Ils ont comme particularité de concerner l'ensemble de la population, de reposer sur des connaissances scientifiques documentées, de concerner des facteurs de risque ou de protection bien identifiés sur lesquels il est possible d'intervenir, d'avoir un impact important sur l'incidence des grandes maladies chroniques.

## I - De quels besoins nutritifs notre corps a besoin ?

### La Famille des nutriments.

Des Groupes nutritionnels répondent aux besoins alimentaires. Quels sont-ils ?

**Les protéines :** 12% des calories totales 1g/kg/jour= 4 calories

Qu'est ce que c'est ?	Où les trouve-t-on ?
Une protéine est un assemblage d'acides aminés différents. Il existe 20 acides aminés disponibles dont 8 sont essentiels. Les protéines animales sont de meilleure qualité que les protéines végétales car elles contiennent les acides aminés essentiels	Viande Œufs Poissons Laitages



Le nutriment	Dans quel aliment le trouve-t-on ?
Eau	Boissons - Lait - Tous les aliments
SODIUM ou Na+	Sel de table - Charcuterie - Fromages - Eau de Vichy
POTASSIUM ou K+	Fruits secs - Légumes secs (lentilles)
CHLORE ou CL	Il accompagne le Sodium
MAGNESIUM ou Mg+	Eau Hépar* - Cacao - Soja - Amandes
CALCIUM ou Ca+	Produits laitiers - Hépar*
PHOSPHORE	Produits laitiers - Fruits secs - Jaune d'oeuf
FER	Viande - Foie - Crustacés
IODE	Poissons - Fruits de mer

**Les Lipides :** 33% des calories totales. 1g = 9 calories

Qu'est ce que c'est ?	Où les trouve-t-on ?
Il en existe différents types : • <b>Les triglycérides (Glycérol + acide gras)</b> Ce sont les plus abondants Ils sont sous forme solide = graisse Ils sont sous forme liquide = huile • <b>Les phospholipides</b> (ils contiennent en plus du phosphore) • <b>Les stéroïdes</b> C'est le cholestérol, les hormones sexuelles, le cortisol, les sels biliaires, la vitamine D	Viandes, produits laitiers, charcuterie Huiles végétales, noix, graines, poissons Viandes, jaune d'oeuf, produits laitiers



Mais, maintenant que nous connaissons les éléments nutritionnels, comment allons-nous les consommer et les combiner pour assurer à notre organisme un équilibre alimentaire ? Equilibre entre besoins et dépenses énergétiques que nous avons au quotidien.

### L'Equilibre alimentaire

L'apport énergétique nécessaire pour couvrir la dépense énergétique totale doit être réparti de façon équilibrée tout au long de la journée : 20 à 25 % au petit déjeuner, 25 à 30% au déjeuner, 15 à 20% au goûter et 25 à 30% au dîner.

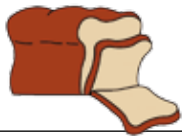
Les repères de consommation correspondent aux objectifs du PNNS et se retrouvent dans des guides alimentaires. Ils proposent des conseils nutritionnels qui constituent des repères de consommation à adapter à la situation de chacun (état de santé, habitudes alimentaire, goûts...). Les aliments de base doivent toujours figurer dans les repas. Nous devons prendre des fruits, des légumes, des céréales, des pâtes, du pain, du riz... Le repas que nous préparons doit comporter plusieurs catégories d'aliments afin d'assurer l'équilibre dont nous avons besoin pour la journée. Pour équilibrer son alimentation, il suffit de bien savoir composer ses repas. Manger, c'est avant tout faire le plein d'énergie sous forme de lipides et de glucides... mais pas seulement ! L'organisme a également besoin de protéines pour la fabrication des cellules, de fibres pour faciliter le transit intestinal, de minéraux et de vitamines pour la croissance et la vitalité. Mais aucun aliment ne concentre tous ces nutriments à la fois ! Il faut donc jouer la complémentarité entre les différentes familles pour satisfaire tous nos besoins nutritionnels.

Ainsi, un repas équilibré doit être composé avec :

- Une crudité : fruit ou légumes
  - Un plat protidique : viande, poisson, œufs...
  - Un accompagnement : un féculent (pâtes, riz, pommes de terre) ou (un légume cuit) Alternier midi soir.
  - Un produit laitier : fromage, yaourt, petits-suisseaux...
- Chaque repas s'accompagne d'eau, de pain et de matières grasses d'assaisonnement.

**Les glucides :** énergie pour l'organisme, 55% des calories totales. 1g = 4 calories

Qu'est ce que c'est ?	Où les trouve-t-on ?
D'un point de vue alimentaire, on distingue : • <b>les glucides assimilables</b> que sont les oses, l'amidon et le glycogène • <b>Les glucides non assimilables</b> que sont les fibres alimentaires (collagène, pectine, lignine et gomme)	Fruits et légumes Miel Fruits et légumes Miel Lait Aliments maltés Sucre fin de cuisine Lait des mammifères D'origine animale Tubercules, légumineuses, graines de céréales Légumes verts



Dénomination	Dans quel aliment la trouve-t-on ?
Vitamine a	Végétaux verts foncés et jaunes contenant de la carotène - Huile de foie de morue - Foie d'animaux
Vitamine B12	Foie de veau - Aucun légumes
Vitamine C	Agrumes - Cassis - kiwis - Tomates - Persil choux bruxelles
Vitamine D	Huile de foie de poisson - Anguille saumon
Vitamine E	Huile de germe de blé - Huile d'olive - Légumes verts feuillus
Vitamine K	Foie - choux - épinards

**Les vitamines n'apportent pas de calorie mais sont indispensables**

### Pyramide des besoins alimentaires et répartition journalière.



#### Une formule simple à retenir

équilibre alimentaire = 421/GPL  
c'est à dire par repas 4 Glucides, 2 Protéines et 1 Lipide

Une alimentation équilibrée est évidemment la clé pour permettre à notre corps de rester en bonne santé et d'affronter les maladies saisonnières... Elle prévient les risques de dénutrition, de malnutrition et les complications comme l'obésité, la cachexie, les maladies cardio vasculaires, ostéoarticulaires etc... De même, une alimentation équilibrée, à base de produits sains et naturels, riche en fruits et légumes, permet d'améliorer notre espérance de vie. C'est pour ces raisons qu'il est recommandé de manger des fruits et légumes de saison.







Oct.	<p><b>Légumes :</b> artichaut, betterave, brocolis, carotte, champignons, chou, chou de Bruxelles, chou-fleur, courges (courge, citrouille, potiron, potimarron...), courgette, épinard, fenouil, haricot vert, navet, poireau, pomme de terre (de conservation), salades, tomate - Champignons : cèpes et bolets</p> <p><b>Fruits :</b> châtaigne, coing, figue, poire, pomme, raisin, pêche de vigne, noix.</p>
Nov.	<p><b>Légumes :</b> betterave, brocolis, carotte (de conservation), champignons, chou, chou de Bruxelles, choux rouge, chou-fleur, courges (courge, citrouille, potiron, potimarron...), endive, navet, panais, poireau, pomme de terre (de conservation), salades, céleri, céleri-rave, crosne, salsifis, blette (ou bette).</p> <p><b>Fruits :</b> châtaigne, coing, poire, pomme, raisin</p>
Déc.	<p><b>Légumes :</b> betterave, carotte (de conservation), champignons, chou, chou rouge, chou de Bruxelles, chou-fleur, courges (courge, citrouille, potiron, potimarron...), endive, navet, panais, poireau, pomme de terre, salsifis (de conservation), salades, topinambour, mache, cardon</p> <p><b>Fruits :</b> châtaigne, clémentine, mandarine, orange, poire, pomme (belle de Boskoop, granny smith et reinette grise du Canada), kiwi</p>

**Pouvons-nous les trouver ?**

elles semblent enregistrer quelques changements physiologiques ?  
 ent consommer des aliments très adaptés à nos besoins énergétiques accrus durant ces conditions de vie, le passage d'une saison à l'autre. Par conséquent, nos besoins ne sont pas les mêmes d'une saison à l'autre.  
 avantage de l'envie plus que de la nécessité, nous aspirons à des soupes et des plats qui nous font découvrir les crudités et les légumes d'un hasard car chaque saison nous propose des produits adaptés à nos besoins. La nature ne s'adresse pas à l'organisme mais c'est l'organisme qui s'adapte à la nature alimentaire dictée par les saisons. Les produits nécessaires pour lutter contre les effets de la saison d'été, les asperges et les cerises au

ts de saison, manger des aliments de saison a beaucoup d'avantages induits. En effet, consommer ces produits :  
 est plus nutritif car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus économique car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus sain car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus agréable car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus sain car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus agréable car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus sain car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison  
 est plus agréable car ils sont cueillis à maturité - ils ont plus de valeur nutritive hors saison



*"Consommés, à la bonne saison, les produits ont toute leur valeur gustative"*

**Minestrone**

**Ingrédients :**

- 2 carottes
- 150 g de petites pâtes
- 4 petites pommes de terre
- 150 g de lardons fumés
- 4 tomates bien mûres
- 3 cuillères à soupe de coulis de tomates
- 2 courgettes
- 1 morceau de sucre
- 2 branches de céleri
- 1 botte de basilic
- 1/4 de chou vert
- 1 branche de thym
- 300 g de petits pois (frais ou surgelés)
- 6 cuillères à soupe d'huile d'olive
- 2 oignons
- sel, poivre
- 3 gousses d'ail

**Préparation :**

Laver et éplucher les carottes et les pommes de terre, puis les couper en dés. Laver, puis couper en dés le céleri, les courgettes et les tomates. Peler et hacher les oignons et l'ail. Laver le chou, puis le couper en lanières. Ecosser ou décongeler les petits pois et hacher le basilic.  
 Dans un grand faitout, faire revenir les lardons et les oignons dans 3 cuillères à soupe d'huile d'olive. Quand ils commencent à colorer, ajouter les carottes, le céleri et la moitié de l'ail haché, puis poursuivre la cuisson pendant 5 min.  
 Ajouter les tomates, le coulis de tomates, le morceau de sucre, la moitié du basilic haché et la branche de thym, puis recouvrir avec 2 litres d'eau. Saler, poivrer. Couvrir et laisser mijoter 20 minutes en remuant de temps en temps.  
 Ajouter ensuite les pommes de terre et les courgettes, couvrir et laisser cuire 10 min. Incorporer alors les petits pois, le chou, et le restant de basilic et d'ail. Laisser cuire encore 15 min.  
 Ajouter enfin les pâtes. Faire cuire à découvert 10 min. En fin de cuisson, ajouter le restant d'huile d'olive et rectifier l'assaisonnement.  
 Pour finir... La soupe se déguste bien épaisse mais n'hésitez pas à rajouter un peu d'eau si elle colle aux parois du faitout. Servez-la accompagnée de parmesan râpé.

**La recette de Christine Hoareau**

**Pot au feu**

**Ingrédients :**

- 5 litres d'eau
- 6 pommes de terre
- 700 g de jarret avec os
- 2 poireaux
- 800 g de joue de boeuf
- 2 navets
- 1 os à moelle
- 1 chou
- 1 oignon + 2 gousses d'ail + 2 clous de girofle
- 1 bouquet de persil, du thym
- 5 carottes
- Sel + poivre

**Préparation :**

Tout d'abord, il faut rincer la viande à l'eau froide, puis la mettre dans un faitout et la recouvrir de 5 litres d'eau. Laisser la viande cuire à feu très doux pendant environ 2h avec les oignons préalablement épluchés + les clous de girofle. Nettoyer la surface de l'eau toutes les demi-heures, en retirant l'écume ce qui se forme en surface.  
 Donc, au bout de 2h, assurer vous que la surface de l'eau soit «propre».  
 Ajouter les légumes carotte + navet, et les arômes (laurier, thym...) 10mn plus tard, ajoutez le chou. 10mn après avoir ajoutez le chou, ajoutez les poireaux. Ajouter l'os à moelle une dizaine de minutes avant la fin. Servir en proposant des cornichons et du gros sel.

Janvier	<p><b>Légumes :</b> ail, betterave, carotte (de conservation), céleri branche, céleri-rave, chou (vert, rouge, frisé, pommé, de Bruxelles, brocoli), chou-fleur (de Bretagne et du Sud-Est), crosne, échalote, endive, mâche, navet, oignon, poireau, pomme de terre (de conservation), potiron, salades, salsifis, topinambour.</p> <p><b>Fruits :</b> clémentine, noix, orange, poire, pomme</p>
Février	<p><b>Légumes :</b> betterave, carotte (de conservation), céleri-rave, choux varié (chou de Bruxelles, chou-fleur, chou pommé, choux rouge, brocoli), crosne, endive, épinard, fenouil, frisée, navet, pomme de terre (de conservation), poireau, rutabaga, salades, salsifis, topinambour, mâche.</p> <p><b>Fruits :</b> kiwi (Sud-Ouest, Corse ou d'Italie), orange, poire, pomme</p>



L'équilibre alimentaire,  
n'en faisons pas tout un plat me direz-vous !  
Mais, n'oublions pas la devise  
**"un esprit sain dans un corps sain."**  
Alors à vos assiettes et bon appétit !!!

L'Échoppe du Canut  
Magasin de producteurs locaux

Dans « l'échoppe du Canut », les producteurs locaux vous proposent toute l'année des produits de saison. Ils vous font découvrir des produits saisonniers parfois oubliés notamment certains légumes (il ne faut pas hésiter à leur demander des conseils de cuisson, comment les accommoder, voir même si vous pouvez goûter). Ce sont les saisons qui rythment les productions de leurs exploitations, c'est pourquoi l'hiver tous les produits ne sont pas disponibles (par exemple les fromages de chèvres ne sont disponibles que lorsque le cycle de lactation des brebis a repris).

Produits proposés : poulets bio 8,50 € le kg  
Côtes d'agneau bio 16,70 € le kg  
Légumes au détail ou en panier de 10 ou 15 €  
Colis de viande de bœuf à partir de 10,60 € le kg  
Miel bio 3,00 les 250 g  
Mais aussi du fromage de chèvre, de la viande d'agneau en caissette, des confitures, des œufs, du lait frais, du jus de pomme, du cidre, des terrines, des tisanes...



Horaires d'ouverture :  
le vendredi  
16h30 à 19h30  
le samedi  
9h30 à 12h30





## Association Parents d'élèves



L'APE et l'équipe enseignante sont heureuses de vous inviter tous à la kermesse qui aura lieu le **samedi 25 juin 2011 à partir de 14h** dans la cour de l'école.

Stand jeux pour petits et grands, crêpes, galettes saucisses, frites, boissons...

Le tirage de la tombola se fera à 17h30. Très nombreux lots : Home cinéma, caméscope numérique, centrifugeuse...

Venez passer un agréable après-midi en famille !!!



## Comité des fêtes

Le comité des fêtes de Lassy recherche des membres pour participer aux manifestations.  
Veuillez contacter Mr Filliatreau Franck au 02.99.42.14.01 ou au 06.16.16.77.97

## Association Sourire Malgache



19 rue de la Touchette  
35580 LASSY  
Tél : 02 99 42 06 74  
souriremalgache@free.fr  
www.souriremalgache.org

Pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive, l'association Sourire Malgache organise le dimanche 17 avril prochain un marché solidaire qui regroupera cette année 17 associations différentes. Comme chaque année, vous trouverez sur place jeux et animations divers ainsi qu'une restauration rapide et une buvette.

Cette manifestation sera précédée le samedi soir d'un concert proposé par le groupe « L'Air Haleur », basé à Montgermont, qui vous proposera un répertoire de chants marins. Ce spectacle aura donc lieu le samedi 16 avril à partir de 20h. L'entrée sera de 6 € pour les adultes et 4 € pour les enfants de 6 à 12 ans. Réservation possible au 02 99 42 06 74.

A travers ces manifestations et au-delà du côté humanitaire, nous essayons de contribuer à l'animation sur la commune de LASSY. Nous souhaitons pouvoir continuer chaque année pour le plaisir de chacun, mais pour cela il faut que vous nous prouviez que cela vous intéresse. Alors venez nombreux les 16 et 17 avril prochains soutenir notre action.

Nous recherchons également des bénévoles qui accepteraient de donner un peu de leur temps en décembre prochain pour réaliser des paquets cadeaux à la sortie du magasin Nature et Découverte. Si vous pensez pouvoir vous libérer quelques heures en semaine ou le week-end, n'hésitez pas à vous faire connaître dès à présent.



## Travaux manuels

L'Association TRAVAUX MANUELS DE LASSY rappelle qu'elle propose des "Ateliers enfants" (à partir de 8 ans), encadrés par Marie-Annick GAUDICHE et Stéphanie HIGNOU, Animatrice d'Arts Plastiques, à raison d'un mercredi sur deux de 14 h à 18 h, dans le local réservé à l'Association, sous l'Ecole Camille CLAUDEL.

Comme l'an passé, les enfants participeront le 22 juin prochain de 10 h 00 à 17 h 00 à une rencontre au domicile des Aînés de la Commune de LASSY. Chaque enfant offrira un cadeau fabriqué au cours des ateliers.

"Ateliers adultes" : A la demande des adhérentes, comme pour les enfants, des cours animés par des intervenantes extérieures ont été organisés et sont programmés jusqu'à la fin du mois de juin (sculptures et modelages en pâte à papier, pâte fimo, scrapbooking, fabrication de chocolats de Pâques).

Lors du Forum des Associations prévu le 10 septembre prochain, vous pourrez découvrir différentes créations qui seront exposées dans notre local.

Nous vous informons que la prochaine assemblée générale de l'Association se tiendra le 19 septembre prochain à 20 h 30 au local sous l'Ecole Camille CLAUDEL. Toute personne intéressée y est cordialement invitée.

*La Présidente.*

## LA VIE SCOLAIRE

### De nouvelles installations à l'école

Juste après les vacances de Pâques les enfants de l'école découvriront dans la cour de nouveaux aménagements. En effet durant les vacances scolaires, 2 buts multifonction (foot, hand et basket) seront mis en place ainsi qu'une nouvelle table qui pourra servir de plateau de jeu. Le coût de cet investissement est de 4 408,36€. L'Association des Parents d'Elèves a décidé de financer cette année des aménagements dans la cour de l'école à hauteur de 1500 €. La commission scolaire étudiera d'autres projets d'équipement au cours de l'année.

# LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

## Halte garderie

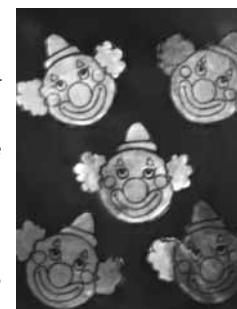
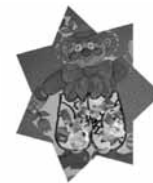


En 2010 : 101 enfants ont fréquenté Le Pôle Enfance L'Arbre en Couleurs, dont 13 enfants de Lassy  
Depuis Janvier 2011 : 73 enfants ont fréquenté Le Pôle Enfance L'Arbre en Couleurs, dont 8 enfants de Lassy

## Préparation du Carnaval des petits au Pôle Enfance « L'Arbre en Couleurs »



Les tout-petits du Pôle Enfance se sont activés autour du thème du Carnaval : peinture pailletée de clowns, collage de diverses matières sur des ballons et clowns, coloriage et peinture de nœuds papillon et de masques, réalisation d'un chapiteau de cirque, jeux moteurs sur le thème du cirque (équilibre, lancers de balles), écoute de cd et imitation des animaux sauvages, lecture d'albums...  
Le 18 mars se déroulera un défilé déguisé avec l'Association « Copains, Copines » et les parents. Une animation musicale organisée par Charlotte, intervenante de « Musicole », sera proposée ce même jour à la salle des lavandières.



## Quel cirque !



L'animation musicale proposée par Charlotte à la salle des lavandières

C'est en effet sur le thème du cirque, Vendredi 18 mars, que toute « la petite enfance » a revêtu son costume de fête pour le « Carnaval des petits » organisé par le Pôle Enfance L'Arbre en Couleurs et l'association Copains-Copines, à la salle des Lavandières à Goven. Enfants et adultes ont ouvert les festivités par un petit défilé costumé dans les rues de Goven. Un goûter a ensuite été proposé à la salle des lavandières, ainsi qu'un stand maquillage et une exposition des peintures et autres réalisations des enfants sur le thème du cirque.

La matinée s'est terminée par l'animation musicale de Charlotte, intervenante de Musicole, connue et appréciée des enfants, car elle propose régulièrement, de l'éveil musical au Pôle Enfance. Accompagnés à la guitare, petits et grands ont donc chanté, dansé et mimé des chansons et comptines, dans une ambiance conviviale et bon enfant. Une manière festive de clôturer le thème du cirque en attendant le Printemps !



Pôle Enfance L'Arbre en Couleurs, 4 passage de la Levrais, 35580 Goven - Tél. 02 23 61 13 30  
Fax 02 99 42 01 94, carine.germain@mairie-goven.fr

## Le centre des Bruyères

### • Camps SURF ETE 2011

QUIBERON SURF et vélo ! Filles et garçons 7 - 10 ans

Renseignements et inscriptions :

«Les Bruyères» - Les Mille Fossés - 35310 Bréal ss Montfort

Tél. 02.99.60.42.01

cvlb@waanadoo.fr - <http://assoc.wanadoo.fr/cvlb/>

Séjour pour jeunes de 7 à 10 ans ; au choix une ou plusieurs semaines sur place :

Dates : du 03 au 09 juillet 2011 - Du 10 au 16 juillet 2011 - Du 17 au 23 juillet 2011 - Du 24 au 30 juillet 2011

Lieu : Camping de Penthièvre - Saint Pierre de Quiberon (Morbihan, Bretagne Sud). Accueil sur place.

Activités : Deux séances de surf - Grandes virées à vélo - Activités nature sur place - Baignades, visite de Quiberon, jeux de plage, découverte du milieu marin, vie collective et veillées...

Age : de 7 à 10 ans

Durée : 7 jours

Prix : 290 € (tout compris) + 10 € d'adhésion - (Supplément pour le week-end sur place)

Dans un cadre privilégié, entre l'Océan et la baie de Quiberon, l'objectif est de découvrir les joies de la glisse et l'environnement maritime. Participation à la vie de groupe et du camp. Agréé Jeunesse et Sports



Association Loisirs et Culture



## • QUIBERON : Les Passagers du Vent !

### CHAR A VOILE ET KAYAK DANS UN SITE SYMPA !

Filles et garçons - 10 - 14 ans

Séjour pour jeunes de 10 à 14 ans ; au choix une ou plusieurs semaines sur place :

**Dates** : du 03 au 09 juillet 2011 - Du 10 au 16 juillet 2011  
Du 17 au 23 juillet 2011 - Du 24 au 30 juillet 2011



**Lieu** : Camping de Penthièvre - Saint Pierre de Quiberon (Morbihan, Bretagne Sud). Accueil sur place.

**Activités** : Deux séances de char à voile (selon météo) - Une séance de Kayak de mer (selon météo) - Activités nature sur place - Sorties mer, vélo, visite de Quiberon, jeux de plage, découverte des environs, découverte du milieu marin, matelotage, vie collective et veillées...

**Age** : de 10 à 14 ans

**Durée** : 7 jours

**Prix** : 290 € (tout compris) + 10 € d'adhésion - (Supplément pour le week-end sur place)

Dans un cadre privilégié, entre l'Océan et la baie de Quiberon, l'objectif est de découvrir les joies de la glisse et l'environnement maritime. Participation à la vie de groupe et du camp. Agréé Jeunesse et Sports

## Centre de Vacances Juillet et Août 2011

Poney et légendes de Brocéliande  
Enfants de 10 à 13 ans



*Mystère et magie des lieux et des Contes !...*

### • Le poney à travers les légendes de Brocéliande

Pour un séjour d'une semaine ou plus, dans un centre situé en pleine campagne à proximité de la forêt de Brocéliande.

**Dates** : Du 03 au 09 juillet - du 31/07 au 06 août - du 10 au 16 juillet  
du 07 au 13 août - du 17 au 23 juillet - du 14 au 20 août  
du 24 juillet au 30 juillet

Possibilité de cumuler plusieurs semaines en restant sur place le Week-End

**Lieu** : « Les Bruyères » à Bréal sous Montfort (35)

Hébergement dans une structure d'accueil agréée Jeunesse et Sport et activités sur place. Chaque séjour compte 12 enfants maxi. Encadrement par une équipe qualifiée. Accueil sur place.

**Activités** : A la recherche du Graal, nous découvrirons les légendes de la forêt mythique de Brocéliande et nous nous initierons aux secrets du conte (écriture, lecture...). Deux séances de poney et de la nature du pays de Brocéliande ; pratique de la calligraphie et écriture d'une légende durant le séjour. Participation à la vie du centre et activités collectives : veillée à thèmes...

**Age** : de 10 à 13 ans

**Durée** : une semaine ou plusieurs semaines selon les envies

**Prix** : 310 €uros par semaine (tout compris, sauf week-end avec supplément de 40 €) + adhésion à l'association (10 €)  
Bons vacances possible (selon votre département), chèque vacances (ANCV), prises en charges DDASS, CAF, départements...



*QUE LE SPECTACLE COMMENCE !...*

### • Le poney du cirque ! Enfants de 6 à 10 ans

Un poney s'est échappé du cirque. On va découvrir sa vie, partir à sa recherche et découvrir le monde du cirque !

Pour un séjour d'une semaine ou plus, dans un centre situé en pleine campagne à 20 kilomètres de Rennes (Ille et Vilaine, Bretagne).

**Dates** : du 03 au 09 juillet et du 31/07 au 06 août - du 10 au 16 juillet - du 07 au 13 août - du 17 au 23 juillet  
du 14 au 20 août - du 24 au 30 juillet

**Lieu** : « Les Bruyères » à Bréal sous Montfort (35)

Hébergement dans une structure d'accueil agréée Jeunesse et Sport et activités sur place. Encadrement par une équipe qualifiée. Accueil sur place.

**Activités** : Dans un environnement agréable, au cœur d'une forêt, il s'agit de s'initier aux joies du cirque tout en découvrant son environnement naturel. Au programme : découverte du cirque (jonglage, mime et clown, équilibre) et pratique du poney (2 séances) ; vie du centre et activités collectives : veillée à thèmes, randonnées et un spectacle de cirque pour finir le séjour...

**Age** : de 6 à 10 ans

**Durée** : une semaine ou plusieurs semaines selon les envies

**Prix** : 330 €uros par semaine (tout compris, sauf week-end avec supplément de 40 €) + adhésion à l'association (10 €)  
Bons vacances possible (selon votre département), chèque vacances (ANCV), prises en charges DDASS, CAF, départements...





# LA VIE PRATIQUE

LASSY : CLASSE 1  
RESERVEZ VOTRE APRES MIDI ET SOIREE  
DU SAMEDI 15 OCTOBRE 2011

## La gendarmerie de Guichen souhaite faire passer un petit rappel de sécurité

### • Concernant les démarcheurs à domicile :

S'assurer de la qualité de l'interlocuteur, lui demandé une carte professionnelle sur laquelle doit figurer le N° SIREN ou SIRET de son entreprise.

En cas de doute, relever l'immatriculation du véhicule employé et prendre attache avec la Gendarmerie.

La personne vous propose une prestation, exigez un devis tamponné sur lequel apparait le N° SIREN ou SIRET de l'entreprise et ne laissez pas commencer les travaux tant que le délai de rétractation (7 jours) n'est pas écoulé.

Ne signez rien dans la précipitation ou sous la pression d'un vendeur, votre signature vous engage, gardez l'œil sur les démarcheurs qui pénètrent dans votre domicile.

Verrouillez votre habitation et vos dépendances y compris quand vous y êtes.

Soyez vigilants et méfiants en toutes circonstances.

### • Prévention des atteintes liées à internet :

Ne transmettez jamais vos coordonnées bancaires par mail.

Avant de transmettre des données bancaires, assurez vous de la présence en tête de l'adresse, du site des lettres « https » et non pas « http ».

N'envoyez pas d'argent (mandat cash...) à l'étranger.

Pour toutes transactions, privilégiez le contact direct avec le vendeur.

En cas de doute ou si vous êtes victime de faits délictueux, contactez la gendarmerie

BRIGADE GENDARMERIE GUICHEN  
70 rue du Général Leclerc  
Tél. : 02.99.57.01.02

## INSEE



L'Institut National de la Statistique  
et des Études Économiques  
réalise cette enquête dans notre commune.

Quelques ménages seront sollicités.  
Ils recevront une lettre indiquant l'objet  
de l'enquête et le nom de l'enquêteur de  
l'INSEE chargé de les interroger.

L'enquêteur contactera les ménages concernés entre le 16 mai  
2011 et le 31 mai 2011 - 15 août 2011 et le 30 août 2011  
14 novembre 2011 et le 29 novembre 2011.

Il sera muni d'une **carte officielle** et tenu au secret professionnel.  
Les réponses des enquêtés resteront anonymes et seront saisies sur  
ordinateur portable.

Merci de lui réserver un bon accueil.

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n°2011T003EC du Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, valable pour l'année 2011. Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE). La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes interrogées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'INSEE.

Si vous êtes intéressé(e) par les résultats de cette enquête ou par toute autre information d'ordre économique et social, vous pouvez consulter le site



## Le Secours Populaire Français

### • Invitez un enfant cet été

Le secours Populaire Français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant 2 ou 3 semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et non pas d'autre possibilité de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contactez le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 au :

14 rue des Veyettes 35000 RENNES  
au 02.99.53.31.41 ou par mail : [contact@spf35.org](mailto:contact@spf35.org)

## Allo parlons d'enfants



Un service d'écoute, d'information et d'orientation sur les questions de l'enfance, de l'éducation et de la famille.

A destination des familles et des professionnels de l'enfance.

Un service créé par l'association « des Amis les Rochers » pour :

- soutenir les adultes afin de mieux aider les enfants face aux difficultés éducatives exprimées ;
- pour trouver un accompagnement adéquat.

L'Association « Des Amis les Rochers » accompagne depuis 50 ans des enfants et des jeunes en difficultés relationnelles, sociales et familiales et favorise leur réintégration sociale par le biais de structures spécialisées. Elle apporte également son soutien aux familles et aux professionnels qui entourent ces enfants au quotidien.

### • Un service d'écoute téléphonique anonyme et gratuit...

Un outil de prévention simple et accessible à tous. Allo Parlons d'Enfants, propose d'écouter, de soutenir, d'informer et d'orienter les familles et professionnels de l'enfance rencontrant des inquiétudes ou une situation conflictuelle vis à vis d'un jeune.

*Soutenir les adultes pour mieux aider les enfants → Un des moyens d'aider au mieux l'enfant est de soutenir les adultes qui l'entourent.*

Allo Parlons d'Enfant peut ainsi permettre de prévenir des situations de crise éventuelles.

**Un service simple et accessible au 02 99 55 22 22 \***

Allo Parlons d'Enfants est ouvert les :

- lundis, mardis, jeudis et vendredis de 12h à 20h
- mercredis de 10h à 20h
- samedis de 10h à 14h

\* un numéro local non surtaxé

### • ...Assuré par des spécialistes de l'enfance et de la famille

#### Une équipe pluridisciplinaire

L'équipe à votre écoute est formée pour offrir une qualité de conseil optimale, adaptée aux besoins de chaque situation et de chaque individu. Afin de répondre au mieux à l'ensemble des attentes, des psychologues, animateurs, assistants sociaux, et d'autres professionnels de l'enfance vous accueillent au téléphone.

#### Ecoute, information, orientation

Afin d'offrir un service pertinent et complémentaire aux structures d'aides déjà existantes, Allo Parlons d'Enfants a pour vocation d'intervenir de façon préventive.

En vous proposant une écoute attentive et bienveillante, il vous permet d'exprimer une inquiétude, d'évoquer une difficulté, d'être accompagnés dans le choix de l'attitude à adopter, et, éventuellement d'être orientés vers les structures de proximité adaptées à vos besoins.

*Pour en savoir plus : [www.parlonsenfants.fr](http://www.parlonsenfants.fr)*

## Horaires déchetterie Guichen



lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
14h00 - 18h00	fermé	14h00 - 18h00	fermé	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00	9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

## L'Acsor expérimente un transport à la demande



Du 2 mai au 31 août 2011, dans la communauté de communes du canton de Guichen (Acsor), le transport collectif à la demande vous emmène en centre-bourg des huit communes. Pas de voiture ? Envie d'être transporté en toute sécurité ? Depuis chacune de ses huit communes, le transport à la demande vous emmène. Il suffit de réserver au 0 810 35 10 35, au plus tard la veille de votre trajet, avant 17h. Le jour dit, un véhicule - repérable au logo ci-contre - vous prend en charge à un arrêt près de chez vous, déterminé par téléphone lors de la réservation.

Le véhicule vous dépose à destination entre 9h30 et 10h et vous récupère entre 11h30 et 12h. Le service fonctionne du lundi au samedi vers Guichen, et le mercredi ou le samedi vers les autres communes. Il est ouvert à tous.

Tarif : 2 € aller simple, 4 € aller-retour. Des tarifs réduits sont possibles, se renseigner.

Renseignements : **0 810 35 10 35**. Communes concernées : Baulon, Goven, Bourg-des-Comptes, Guichen, Guignen, Laillé, Lassy, Saint-Senoux. Le transport à la demande est co-financé par l'Union européenne (projet Smooth).

## Aspect festif, vacances, jeunesse



Point Information Jeunesse  
Communauté de Communes  
du Canton de Guichen

### • Un festival pour les jeunes : devenez bénévole !

Le Point Information Jeunesse (PIJ) de la Communauté de communes du Canton de Guichen (ACSOR) est un lieu de ressources et de soutien pour la réalisation de projets de jeunes.

Pour répondre à une demande forte exprimée par les jeunes, une réflexion est lancée par les espaces jeunes, Musicole et le PIJ... pour organiser des événements artistiques et culturels sur le canton de Guichen à partir d'avril 2011 : concerts, théâtre de rue, cinéma,...

Si vous souhaitez consacrer un peu de votre temps, vous investir dans ce projet et aider à l'organisation, le bénévolat est un moyen de mettre votre engagement au service de ces manifestations festives et conviviales. Il y a de nombreuses façons de participer (programmation, communication, décoration, accueil, technique,...). C'est le moment de passer à l'action !

Pour nous rejoindre dans cette aventure ou simplement être tenu au courant des avancées, laissez vos coordonnées à Reunan : **02 99 52 08 91 / 06 88 01 15 59** et [pijacsor@gmail.com](mailto:pijacsor@gmail.com)

### • Envie de vacances : le PIJ peut vous aider

Pour partir en vacances en autonomie cet été, profitez de l'opération « Sac Ados ». Si vous avez entre 16 et 22 ans, vous pouvez bénéficier d'une aide financière et de matériels de camping.

Cette opération est pilotée par le Point Information Jeunesse (PIJ) sur le canton de Guichen, en partenariat avec la CAF et les espaces jeunes. Reunan vous accompagne dans la mise en place de votre projet de vacances. Venez vite retirer un dossier au PIJ et partez cet été en toute tranquillité.

Point Information Jeunesse - Rue Arsène Thoumelin à Guichen.

Animateur : Reunan - Mercredi : 9h à 13h et 14h à 18h - Jeudi : 16h à 18h - Vendredi : 14h à 19h

Tél : 02 99 52 08 91 ou 06 88 01 15 59 - Mail : [pijacsor@gmail.com](mailto:pijacsor@gmail.com)

Blog : [www.ij-bretagne.com/guichen](http://www.ij-bretagne.com/guichen)



• **Un raid sportif et convivial à Pont-Réan** Dimanche 26 juin, l'Office des Sports du Canton de Guichen, en partenariat avec le Canoë Kayak Club de Guichen Pont-Réan et Guichen Archerie, organise un raid multisports à Pont-Réan.

Par équipes de deux ou trois, les participants se retrouveront dans un esprit convivial sur des épreuves de canoë, tir à l'arc, course d'orientation et VTT.

Venez en famille ou avec des amis participer à l'un des trois raids proposés : le raid découverte accessible à tous à partir de 14 ans ; le raid famille ouvert aux enfants dès 10 ans accompagnés d'un adulte ; le raid ado pour les jeunes de 14 à 18 ans qui souhaitent monter une équipe.

Renseignements pratiques et inscription :

OCAS Guichen - Laure Courouble

02 99 57 30 60 ou [ocas-guichen@maison-intercommunale.org](mailto:ocas-guichen@maison-intercommunale.org)





## • Les FRAPIDAYS

du 16 au 23 avril 2011 à Guichen

Cette fête enfance/jeunesse aura lieu sur la commune de Guichen et Pont-Réan." Animations, concerts, spectacles, sport et jeux vont venir colorer, bouger et animer la ville."

Pour plus d'information : <http://www.cladguichen.asso35.fr>



## Aspect emploi

### • Point Accueil Emploi De Guichen



#### Horaires

Lundi	9h - 12h	Accueil sans rendez-vous
Mardi	9h - 12h	
Jeudi	9h - 12h	
Vendredi	9h - 12h	

*Fermé le mercredi*

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS		Inscriptions au 02.99.57.00.09
Lundi après-midi 14h00	Pour les 1 <sup>ers</sup> accueils : informations collectives obligatoires	
Lundi après-midi 14h00/16h00	Pour les inscrits : Auto-documentation, démarches personnelles, recherches sur Internet, CV...	
Mardi 9h00-12h00 et 14h00-16h00	Accueil et entretiens individuels	

### Point Accueil Emploi

6, Rue Luc Urbain - 35580 GUICHEN - Tél. 02 99 57 00 09 - Fax : 02 99 57 38 64 - Mail : [pae-guichen@wanadoo.fr](mailto:pae-guichen@wanadoo.fr)



### • ÉPAL

L'Association EPAL, bureaux à Brest, Rennes et Vannes, recrute pour son secteur Vacances et Tourisme Adaptés, des animateurs pour encadrer des séjours de vacances proposés à des mineurs et adultes en situation de handicap.

500 postes à pourvoir. 130 séjours de 7 à 15 vacanciers se déroulant du 24 juillet au 20 août 2011 sur 2, 3 ou 4 semaines.

**Conditions :** Motivation pour s'investir sur ce type de projet, plus de 21 ans, permis B + de 1 an, Expérience dans l'animation adaptée ou le médico-social souhaitée.  
Obligation de suivre une formation (gratuite) dispensée sur Brest ou Rennes.

Pour plus de renseignements et postuler en ligne : [www.epal.asso.fr](http://www.epal.asso.fr)

Ou **Envoyer lettre et CV :** Laurent CANNIC - Responsables Vacances et Tourisme Adaptés  
10 rue Nicéphore Niepce BP2 - 29801 Brest Cedex 09



### • Action a 20 ans !

L'association intermédiaire du canton de Guichen a célébré samedi 2 octobre dans les Halles de Guichen le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'association.

Nombreux étaient venus participer à cette manifestation qui s'est déroulé en plusieurs temps.

Tout d'abord a été organisé le jeudi 30 septembre en partenariat avec le cinéma LE BRETAGNE de Guichen la diffusion d'un film « L'apprenti » de Samuel COLLARDEY : cette projection a eu un franc succès puisque la séance était complète !

Puis les festivités du samedi ont débuté par l'accueil de la présidente de l'association, qui a fait un bref rappel historique depuis l'origine, en redonnant quelques chiffres : **1242 personnes** sont venues s'inscrire au cours de ces vingt années, la moitié est devenue un temps ses salariés avant de reprendre une autre activité. **1555 utilisateurs**

(particuliers, collectivités, associations, entreprises du canton de Guichen) ont fait appel aux services de l'association et ce sont plus de **270 000 heures** de travail qui ont été effectuées.

Ensuite les invités ont pu écouter les discours des élus tels que Jean- René MARSAC député maire de Redon, Jean-Pierre LETOURNEL conseiller général du canton et Guy APPÈRE président de la communauté de communes de Guichen qui sont revenus sur l'utilité sociale et économique de l'association durant ces 20 années. D'ailleurs, par le biais d'ACSOR, l'association emménagera à moyen terme dans de nouveaux locaux avec ses partenaires du 6 rue Luc Urbain.

Deux reportages retraçant les témoignages de salariés et d'utilisateurs ont été diffusés avant de procéder au lâcher de ballons qui avait une symbolique particulière puisque des curriculum vitae de demandeurs d'emploi ont été suspendus aux ballons.

Cette manifestation s'est clôturée par un verre de l'amitié.

Au fil de ses 20 années, ACTION a su prendre des initiatives et développer son partenariat pour se faire connaître en tant que structure de l'insertion par l'activité économique sur le canton de Guichen. Avec cette nouvelle décennie qui commence, l'association souhaite poursuivre ce partenariat et développer de nouvelles actions notamment à destination des femmes.

Fêter ses 20 ans pour une association comme ACTION, c'est démontrer la pertinence de son existence au sein du territoire et son utilité sociale.

Contact : ACTION 02.99.57.30.78 – 6 rue Luc Urbain à Guichen – Ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30.

L'association accueille les demandeurs d'emploi locaux à la recherche d'une activité intermittente proposée à l'association par des particuliers, des entreprises et collectivités du canton.



## Aspect écologique



### • Bretagne Vivante - SEPNB

L'association Bretagne Vivante - SEPNB mène un inventaire permanent des chauves-souris de Bretagne. Ce travail, réalisé par les bénévoles, consiste dans la prospection et le suivi des sites hébergeant ces animaux.

### • Des chauves-souris, toujours menacées d'extinction

La naissance d'un unique petit par an et un faible taux de survie la première année sont les facteurs qui limitent la reconstitution de leurs populations après un siècle de déclin.

L'association Bretagne Vivante réalise un inventaire permanent des populations de chauves-souris afin de suivre leur dynamique et avoir un indicateur de la qualité de la biodiversité.

Parmi les plus connues et les plus communes sont les petites pipistrelles qui se logent derrière nos volets ou entre les ardoises et l'isolation. Mais d'autres espèces méritent une attention toute particulière : **celles qui sont suspendues de façon très visibles aux poutres des combles et greniers (en été) et au plafond des caves (en hiver) : les rhinolophes et les murins.**

### Appel à témoignage

Vous connaissez un lieu occupé par des chauves-souris ?

Contactez-nous

au 06.38.83.66.82 (M. Farcy) ou au 06.83.05.09.92 (M. Le Houédec)

*Bretagne Vivante respecte la quiétude des animaux, la confidentialité des lieux et apporte toute information sur ces animaux.*



Bretagne Vivante - SEPNB

186 rue Anatole

France - BP 63121

29231 Brest cedex 3

[www.bretagne-vivante.org](http://www.bretagne-vivante.org)

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique

# Ça s'est passé à Lassy...

**Vœux de M. le Maire le 22 janvier 2011.**



Lors de cette cérémonie, Mme Thomas Christine a été décorée par Mr le Maire de la médaille du Travail pour ses 30 années passées au service de la collectivité.

## **Expo concert qui s'est déroulé le 12 février 2011**

Le 12 février 2011 une exposition et un concert ont été organisés par l'association «LASSYNERGIE», installée dans l'ancien presbytère de Lassy. C'est dans un décors éclectique et une ambiance propice à la découverte des œuvres que les visiteurs et amateurs d'arts ont pu échanger avec les différents artistes.





Evènement culturel

# "Les arts de la rue"

De 16h à 1h Place St-Martin

LASSY



SAMEDI 28 MAI

pour petits et grands un moment à partager  
en famille et entre amis.

